

Les infos

Vendredi 4 Décembre 2009



LE SKETCH DES 1000 BALLEES

Parmi les préoccupations exprimées par les grévistes le 24 novembre, la question des salaires occupe une place importante. Tout le monde attendait donc la réunion du 2 décembre pour mesurer « la solution satisfaisante pour tous » annoncée par Frédéric Oudéa. Entre temps, le directeur des relations sociales avait déjà au cours de réunions « bilatérales » sondé chaque syndicat sur une nouvelle proposition de 0,9% avec un plancher de 250€ et un « dividende du travail » porté de 600 à 750€... On notera, au passage, une nouvelle méthode de négociation, consistant à tenter d'obtenir de l'un ou de l'autre un accord « officieux » en échange, peut-être, d'une promesse « d'arrangement ».... La négociation du 2 décembre aura donc été une sorte de clone du jeu de France Inter... tout le monde savait que le directeur des relations sociales allait, à un moment, faire passer son dividende du travail de 750 à 1000€. Il a fallu deux heures pour que Jean François Climent nous fasse le sketch attendu : « *je vais tenter d'obtenir que le dividende du travail soit porté à 1000€, je téléphone à ma cheffe* »...

LES NOUVELLES DU FRONT

Le premier test après la grève du 24 n'est donc pas vraiment concluant sur la capacité d'écoute de la direction générale. Concrètement, l'unique proportion

concrète consiste en une augmentation des salaires de base de 0,9%, avec un plancher de 250€ au 1^{er} janvier prochain. On est encore loin du plancher de la prime versée en 2009, 550€. On est loin des attentes, et loin aussi des montants consacrés aux rémunérations des dirigeants, avec un coût global de 12 millions d'€. Reste la question du « dividende du travail ». Présentée comme « la reconnaissance de l'effort de tous », cette prime affichée à 1000€ n'attendra jamais ce montant... si elle est vraiment versée ! Il faut savoir en effet que ce n'est pas un élément de la négociation salariale, ce n'est qu'une « proposition » de la direction au conseil d'administration, qui tranchera en avril. Rien ne garantit cette décision à ce moment-là. Quand le dividende n'est que marginal comme précédemment, ce n'est pas essentiel, quand il représente le principal, ce n'est plus la même chose. Il faut aussi savoir que nous avons forcé la direction à admettre que l'intéressement allait baisser, mais elle s'est bien gardée d'en annoncer l'ampleur... autrement dit, ce ne serait que 1000€ moins la baisse de l'intéressement. Il faut enfin savoir que ce montant ne concernerait que ceux qui investissent le dividende, car pour ceux qui ont besoin de le percevoir, c'est 240€ de moins de cotisations. Toutes choses qui n'ont bien sûr pas suscité l'enthousiasme syndical, et qui se sont donc inscrites dans la colonne débit du décompte avant la prochaine étape d'action.

SENIORS : LES SOLDES

Comme si c'était une marque de fabrication, la négociation sur l'accord « seniors » débouche aussi sur des mesures en trompe-l'œil. Ainsi le « temps partiel » à 90% payé 95%, serait mieux qualifié de 100% payé 95%, car si l'on est certain de la retenue sur le salaire, on ne l'est pas de la capacité à bénéficier réellement de la réduction d'horaire.... Dans le même ordre, le « temps partiel » financé par le compte épargne-temps... un must qui consiste à se payer soi-même une réduction de son temps de travail pour préparer son départ en retraite. C'est sûr qu'avec une telle imagination, le climat social va s'améliorer...



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT